

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application :

- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 mars 2011,
- des directives du département de l'intérieur et de la mobilité du 12 mai 2011,
- de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

je convoque

### LE CONSEIL MUNICIPAL

pour le

**lundi 6 juin 2011 à 19h00**  
dans la salle des combles de la mairie

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 15 avril 2011
3. Prestation de serment des conseillers municipaux - appel par ordre alphabétique - entre les mains du doyen d'âge
4. Election du bureau du conseil municipal :
  - président du conseil municipal
  - vice-président du conseil municipal
  - secrétaire du conseil municipal
5. Entrée en fonction du conseil municipal
6. Prestation de serment du doyen d'âge entre les mains du président du conseil municipal
7. Répartition des fonctions et délégation des compétences entre le maire et les adjoints, selon art. 44, chiffres 1 à 4, de la loi sur l'administration des communes
8. Désignation des diverses commissions
9. Désignation des membres des diverses commissions
10. Nomination de leurs président et vice-président (en dérogation à l'art. 57, al. 3 du règlement du conseil municipal, mais en accord avec les représentants des trois groupements politiques)
11. Divers et propositions individuelles
12. Dates des prochaines séances

Catherine KUFFER  
Maire